

Le texte ci-dessous a été lu par les élu-es CGT au CSA (Conseil Social d'Administration) de Grenoble INP - UGA, lundi 18/05/2026.



Nous allons certainement nous répéter, mais ce n'est pas grave.

Petite remarque préalable : le premier poste de dépense budgétaire de l'état, ce n'est pas la dette (100 milliards), mais les aides aux entreprises, 211 milliards, selon un rapport sénatorial. (NDLR : c'est ici

<https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/un-cout-annuel-de-211-milliards-deuros-la-commission-denquete-du-senat-sur-les-aides-publiques-aux-entreprises-reclame-un-choc-de-transparence> )

Tout d'abord, l'enjeu est national : 80% des établissements sont en déficit. Nous demandons que l'établissement Grenoble INP - UGA, avec d'autres, prenne une position claire au niveau du ministère pour demander les financements nécessaires. Nous rappelons qu'en vertu du Code de l'Éducation (art. 111-1) "l'éducation est la première priorité nationale".

En ce qui concerne l'implémentation locale : nous sommes inquiètes et inquiets de la gestion finalement essentiellement comptable réalisée dans le cadre de ce CRE.

De 58 postes IATS supprimés dans la version 1, ce qui était déjà un effort considérable, nous voilà avec un objectif de 92, sans véritable plan de réorganisation, sans vision globale. C'est particulièrement violent et nous ne voyons pas comment il sera possible de garantir de bonnes conditions de travail à celles et ceux qui resteront dans ces conditions.

58 dans le CRE1, 92 dans le CRE2, combien dans le CRE3? C'est ce qu'on peut se demander en fait.

Nous demandons une véritable étude d'impact locale, service après service, et globale, des suppressions de poste déjà réalisées, et à venir. Notamment dans le cadre de la F2SCT.

Nous demandons que soient explicitées les hypothèses de travail, notamment le modèle fédéral des écoles ne semble pas avoir été discuté.

Enfin nous demandons qu'une expertise comptable soit menée par des experts extérieurs.

Une baisse aussi drastique des moyens humains a forcément un impact sur les conditions de travail au quotidien des personnels, et du service d'enseignement et recherche proposé. C'est l'objet même de l'instance CSA de discuter de ces impacts sur les conditions de travail des personnels. Nous demandons à ce que les aspects comptables ne cachent pas les aspects sociaux et la dégradation des conditions de travail.

Nous sommes également préoccupés de la communication au sujet de ce CRE. Celle-ci fait état de raisons comptables peu claires, et met en avant un fameux ratio EC/IATSS qui, en plus d'être discutable, met les catégories de personnels en position de concurrence. Les crispations sont d'ores et déjà nombreuses. Elles mettent en danger la collaboration nécessaire entre tous les personnels pour la transformation de l'établissement.